



You have downloaded a document from  
**RE-BUŚ**  
repository of the University of Silesia in Katowice

**Title:** Processus inferentiels dans la comprehension d'un texte publicitaire

**Author:** Ewa Miczka

**Citation style:** Miczka Ewa. (1995). Processus inferentiels dans la comprehension d'un texte publicitaire. "Neophilologica" (T. 11 (1995), s. 71-89).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersytet ŚLĄSKI  
W KATOWICACH



Biblioteka  
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki  
i Szkolnictwa Wyższego

*Ewa Miczka*  
*Université de Silésie*  
*Katowice*

# Processus inférentiels dans la compréhension d'un texte publicitaire

## 0. Introduction

Lorsqu'il interprète un texte comme [1], le lecteur doit répondre à deux questions principales: qu'est-ce qui a été dit et pourquoi?

### [1] Antifatigue

L'œil se soumet à de constantes adaptations, entraînant — à plus ou moins long terme — une grande fatigue oculaire. Enrichi en phospholipides, en huile de poisson, en extrait de myrtille et de carotte, en oligoéléments..., le tout dernier complément nutritionnel Optibiol d'Yves Ponroy permet, si l'on se réfère aux différentes études menées par des ophtalmologues, d'améliorer les performances visuelles après éblouissement, de diminuer, voire de supprimer les rougeurs des yeux, d'augmenter la durée du sommeil...

Comment le lecteur arrive-t-il à ses conclusions, et surtout comment réussit-il à déchiffrer les contenus implicites? — tel est le problème auquel nous tentons de trouver la solution. Nous nous interrogeons sur certains aspects de la cohérence textuelle, notamment sur le rôle des inférences dans la compréhension d'un texte publicitaire.

Le travail se situe dans ce domaine de la linguistique textuelle qui étudie les mécanismes assurant la cohérence textuelle et qui essaie de formuler les conditions et les modèles d'interprétation et de production des textes oraux et écrits (Bellert, 1971; Benveniste, 1970; Charolles, 1978; Daneš, 1974; Ducrot, 1980; Dressler, de Beaugrand, 1981; Van Dijk, Kintsch, 1984; Klemensiewicz, 1949; Lundquist, 1981; Mayenowa, 1987; Petöfi, 1985; Sgall 1976).

Comme nous nous intéressons aux modes de raisonnement qui rendent possible la reconstruction des contenus implicites pendant la lecture d'un texte, nous avons aussi recours aux études des logiciens et des philosophes de langage (Ajdukiewicz, 1965; Austin, 1970; Grice, 1979; Searle, 1972; Wilson, Sperber, 1979; 1993).

Notre dernier point d'appui est constitué par les travaux appartenant à la psychologie cognitive et à la psycholinguistique qui fournissent les descriptions et les modèles du fonctionnement de l'être humain en tant que compreneur (Aitchison, 1987; 1991; Danks, 1986; Denhière, 1985; Grize, 1981; Graesser, Clark, 1985; Polkowska, Kurcz, 1990).

## 1. Structure du texte

Le texte peut être conçu *grosso modo* de deux façons différentes. On le définit quelquefois comme une "suite finie d'expressions linguistiques" (Bogusławski, 1982). Il est donc traité comme un système fermé, isolé du monde. Dans cette approche, le recours aux informations extratextuelles est pratiquement banni. Après avoir établi des référents des expressions du texte, on se concentre sur les relations entre ces expressions elles-mêmes. En refusant de prendre en considération les informations extratextuelles (d'ordre cognitif, pragmatique), on rejette une partie importante de la problématique textuelle. Car certaines opérations nécessaires à la compréhension du texte, le calcul inférentiel y inclus, ne sont possibles que grâce aux connaissances du monde et surtout grâce aux connaissances du fonctionnement discursif.

La seconde approche que nous adoptons dans ce travail, consiste à traiter le texte comme un phénomène à plusieurs dimensions (linguistique, cognitive, et sociale) et à essayer de le saisir dans ses relations avec le monde.

En quoi consiste la spécificité du texte, ainsi conçu, par rapport à une suite de phrases à laquelle on refuserait d'attribuer le statut textuel? Le test qui, appliqué à des suites phrastiques, permettrait de répondre à cette question peut être constitué par l'une des opérations suivantes: résumé, synthèse de deux ou plusieurs suites phrastiques concernant le même thème, élaboration du plan textuel et établissement d'idée(s) directrice(s). Ces opérations sont bloquées par certaines suites de phrases — celles dans lesquelles il est impossible de discerner l'organisation du sens au niveau supérieur aux phrases. L'existence des structures supraphrastiques et la possibilité de les reconstruire par le lecteur est un trait constitutif du texte.

Nous nous proposons de décrire la structure du texte en termes de thème et de rhème. Le modèle s'appuie sur des travaux de linguistes tchèques (Daneš, 1974;

Sgall, 1976; Červenka, 1974), mais des différences importantes sont à noter; la première concerne la notion même de thème, la seconde se rapporte aux niveaux de la structure thématico-rhématique.

On adopte la définition classique du thème en tant qu'“objet dont on parle” et du rhème en tant que “ce qu'on dit à propos de cet objet”. On utilise, premièrement, le test de négation qui indique la partie rhématique d'une phrase — celle qui entre sous la négation, le reste étant considérée comme la partie thématique.

Il y a des cas où, après l'établissement du rhème, on voit que la partie phrastique restante est constituée de plusieurs expressions qui peuvent être considérées comme thématiques. C'est-à-dire que dans la partie thématique on perçoit plusieurs expressions qui renvoient aux objets — thèmes potentiels. Il y a deux solutions de ce problème. La première se réduit à considérer tous ces objets (collectivement) comme le thème de la phrase, sans différencier leur rôle dans la structure textuelle. La seconde solution consiste à reconnaître, en s'appuyant sur le contexte dans lequel la phrase est insérée, que les expressions formant sa partie thématique remplissent des rôles différents dans le développement du texte.

Pour expliquer le concept de rôle textuel d'une/d'expression(s) thématique(s), prenons l'exemple d'une phrase introductrice.

(1) *Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président a fait publique son opinion sur l'amendement proposé par le Sénat.*

Après avoir appliqué le test de négation, nous obtenons la phrase:

*Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président n'a pas fait publique son opinion sur l'amendement proposé par le Sénat.*

Il en résulte la structure thématico-rhématique suivante:

Thème<sub>1</sub>: *Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président*

Rhème<sub>1</sub>: *a fait publique son opinion sur [...] proposé par le Sénat.*

La partie thématique se compose de trois expressions:

A = *le 21 janvier,*

B = *ayant consulté les experts indépendants,*

C = *le président.*

Comment ces expressions peuvent-elles être exploitées dans le développement de la structure thématique du texte? Nous prenons en considération les cas de l'enchaînement direct (dans la terminologie de Daneš il s'agit de la génération d'un thème<sub>n+1</sub> à la base du thème<sub>n</sub>).

Voilà la première possibilité (on souligne les expressions thématiques reprises):

- (1a) *Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président a fait publique son opinion sur l'amendement proposé par le Sénat. Il a nettement indiqué les dangers créés par leur proposition.*

En développant le texte, l'auteur continue uniquement la partie C du thème<sub>1</sub>: *le président*, en utilisant la reprise pronominale. Mais le thème de la phrase 2 peut reprendre plus qu'une expression thématique de la phrase introductrice comme dans 1b:

- (1b) *Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président a fait publique son opinion sur l'amendement proposé par le Sénat. Son porte-parole qui n'était pas au courant de ces consultations, n'a pas pu répondre aux questions que les journalistes lui ont adressé le soir même.*

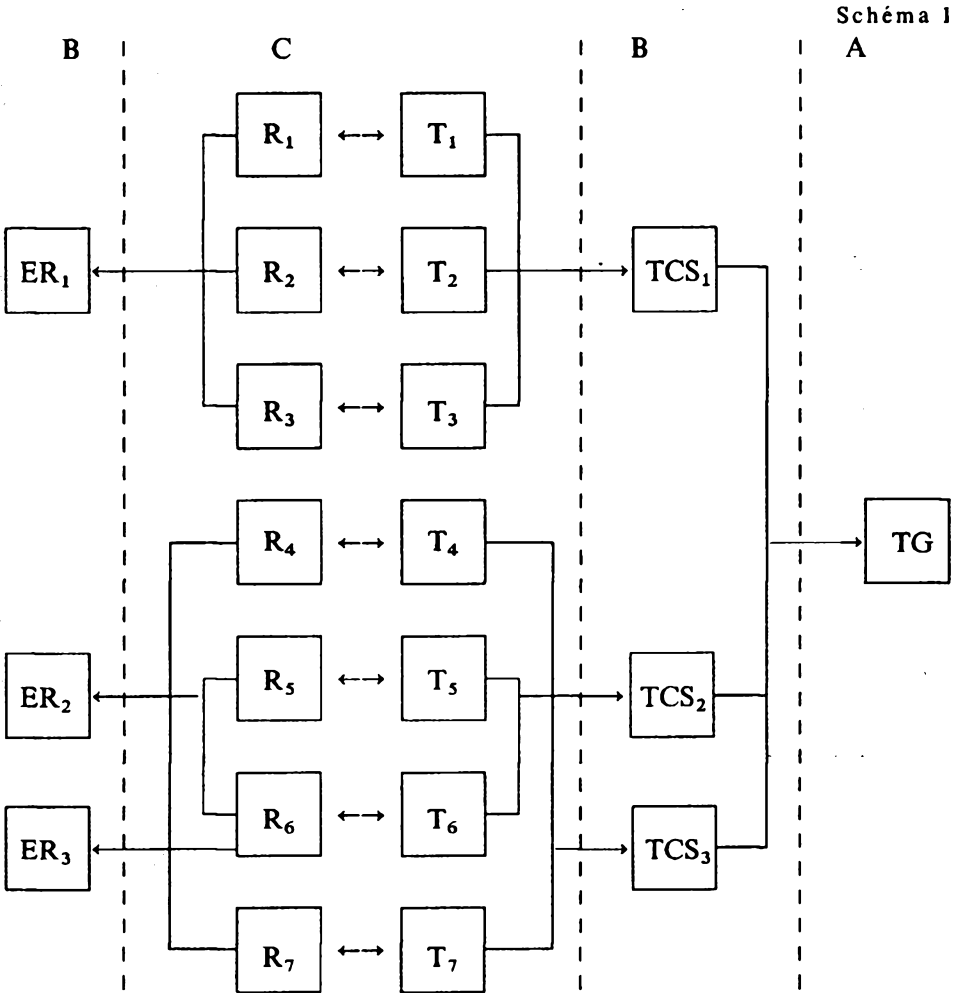
Cette fois, dans le thème<sub>2</sub> on continue les parties B et C (*le président* est repris par l'adjectif possessif *son*) du thème<sub>1</sub>. La partie A: *le 21 janvier* est reprise dans le rhème par l'expression: *le soir même*.

On note aussi des cas de la continuation thématique complète où tous les éléments d'un thème<sub>n</sub> complexe sont repris (pronominalisation, anaphore lexicale, conceptuelle) dans le thème<sub>n+1</sub>. C'est le cas de 1c:

- (1c) *Le 21 janvier, ayant consulté les experts indépendants, le président a fait publique son opinion sur l'amendement proposé par le Sénat. Le même jour, son porte-parole qui n'était pas au courant de ces consultations, a constaté que le président définirait sa position en se fondant sur la "voix du peuple".*

Dans 1c, toutes les trois expressions thématiques: A, B, et C du thème<sub>1</sub> sont exploitées dans le thème suivant.

La même phrase introductrice à thème complexe peut donc donner lieu à des développements thématiques différents. Selon le nombre et le contenu des expressions thématiques reprises, le texte peut s'orienter vers les thèmes globaux suivants: le président, le porte-parole présidentiel ou le jour du 21 janvier (p. ex.: le jour noir de l'équipe présidentielle). Nous croyons que les informations sur le rôle textuel des expressions thématiques sont nécessaires à une analyse complète de la structure thématico-rhématique. Cette structure s'appuie sur le choix de certains objets parmi les thèmes potentiels et sur l'élimination des autres. Il ne suffit pas d'indiquer la partie thématique d'une phrase, il faut analyser ses constituants par rapport aux enchaînements: thématique, et rhématique (cas de 1b où la partie A du thème<sub>1</sub> est enchâssée dans le rhème<sub>2</sub>).



A: niveau global

B: niveau supraphrastique

C: niveau prastique

TG: thème global

TCS: thème de composante supraphrastique

ER: ensemble rhématique

A la différence des linguistes tchèques on introduit le niveau intermédiaire entre la phrase et le texte: une composante supraphrastique [CS] définie comme l'ensemble des phrases portant sur le même objet (événement, état, processus, personne, chose, lieu, temps) ou sur les objets dérivés du même objet principal. Prenons comme exemple le groupe des phrases unies par le même thème supraphrastique *éruption volcanique*. Il n'est pas nécessaire que les thèmes prastiques soient ses reprises. Ils peuvent renvoyer (1) aux étapes de cet événement, (2) à ses causes ou conséquences ou (3) aux agents humains impliqués: victimes, sauveteurs, officiels, experts, etc. Le renvoi au même objet

réalisé par les moyens pronominaux ou lexicaux n'est donc pas nécessaire pour considérer plusieurs phrases comme constituant le même groupe.

Le modèle textuel (dont la description détaillée se trouve dans: Miczka, 1992) postule la structure thématique à trois niveaux. Ils sont les suivants:

- le thème global,
- les thèmes de composantes supraphrastiques,
- les thèmes de phrases.

Dans la structure rhématique on n'a que deux niveaux:

- les ensembles rhématiques c'est-à-dire les faisceaux des rhèmes attribués au même thème de composante supraphrastique.
- les rhèmes de phrases.

Le schéma 1 présente la structure thématico-rhématique du texte en indiquant les deux niveaux: le niveau d'enchaînement entre les phrases successives et celui de structures supraphrastiques.

## 2. Comprendre le texte

Nous nous plaçons dans la perspective d'un lecteur qui, en se servant d'instruments linguistiques et de ses connaissances du monde (générales et spécialisées), s'efforce de reconstruire le sens du message visé par l'auteur. Cette reconstruction aboutit à une représentation mentale du texte. Pendant la construction de la représentation textuelle, le lecteur cherche la réponse aux questions qui touchent à deux domaines différents.

Le premier domaine concerne états, actions, processus, personnes (leurs ensembles), choses (leurs ensembles), d'indications spatio-temporelles.

Le second domaine est celui des intentions, évaluations et objectifs dont le texte, explicitement ou implicitement, est le porteur.

La réponse aux questions du premier type permet de construire la ou les hypothèse(s) sur ce que l'auteur a voulu dire (signifier). Voilà l'inventaire de ces questions:

1. De quoi le texte parle-t-il? En reformulant cette question en termes du modèle appliqué: quel est le thème global du texte?

2. Quelles parties peut-on distinguer dans le texte? c'est-à-dire combien de composantes supraphrastiques perçoit-on dans le texte et quels sont leurs thèmes?

3. Quelles sont les relations entre ces composantes (leurs thèmes) et le thème global?

4. Qu'est-ce qui est dit à propos du thème global et des thèmes de composantes supraphrastiques? c'est-à-dire comment sont construits les fais-

ceaux rhématiques attribués au thème global et aux thèmes de composantes supraphrastiques?

Les questions du deuxième type concernent le système axiologique sur lequel le texte se base, sa fonction et son (ses) destinataires (tels qu'ils sont contruits par l'auteur). Le lecteur cherche donc à savoir:

5. Quels événements, actions, processus, personnes, choses, lieux sont appréciés ou dévalorisés?

6. A qui le texte est-il adressé? c'est-à-dire comment l'auteur construit-il son public?

7. Qui parle à travers le texte? Comment sa présence est-elle marquée dans le texte? Quelle est la distance entre l'auteur/énonciateur et son public?

8. Quels sont les objectifs du texte? Quels type de réaction vise le texte p.ex. un texte publicitaire, un commentaire politique, un fait divers, un règlement administratif, un poème?

La validité des hypothèses concernant cette dernière question ne peut être confirmée ou rejetée que dans les interactions sociales, ce qui dépasse bien sûr le cadre de ce travail. Dans notre analyse, nous nous concentrons sur le rôle des inférences dans la recherche des solutions aux premiers sept problèmes signalés ci-dessus.

### 3. Inférer pour comprendre

La notion d'inférence est définie par les logiciens de la façon suivante:

„Wnioskowanie jest to proces myślowy, w którym na podstawie mniej lub bardziej stanowczego uznania przesłanek dochodzimy do uznania wniosku, którego bądź nie uznawaliśmy wcale, bądź uznawaliśmy mniej stanowczo: przy czym stopień stanowczości w uznaniu wniosku nie przewyższa stopnia uznania przesłanek”<sup>1</sup> (Ajd u k i e w i c z, 1965:106).

La linguistique reprend la définition d'inférence en précisant qu'il s'agit de “tirer des propositions d'un énoncé” (Charolles, 1978) c'est-à-dire que les conclusions sont formées à la base d'une/de phrase(s) énoncée(s) dans un contexte donné. Le texte produit un ensemble d'inférences dues à plusieurs facteurs:

— la structure sémantico-syntaxique de la langue (connaissances que le compreneur a sur ce sujet),

<sup>1</sup> “Le processus inférentiel est un processus mental par lequel, à la base de l'admission plus ou moins catégorique des prémisses, nous arrivons à admettre la conclusion qui jusqu'à là n'était point admise ou admise d'une façon moins catégorique; le degré de l'admission de la conclusion ne dépasse pas celui de l'admission des prémisses.” (Traduction de l'auteur).



- le fonctionnement du texte dans une situation de communication (connaissances concernant les objectifs d'un type de texte et son public typique y sont impliquées),
- les connaissances du monde générales et spécialisées concernant les domaines thématiques auxquels le texte se rapporte et le(s) système(s) axiologique(s) qu'il réalise.

Le classement linguistique des inférences s'appuie sur d'autres critères que le classement logique (où le critère c'est le mode de raisonnement — le "schéma d'inférence" selon Ajdukiewicz, 1965). Les linguistes s'intéressent plus aux sources des inférences (le type de connaissances qui a rendu possible une inférence) qu'à leurs schémas. Ainsi on distingue trois groupes d'inférences.

Le premier groupe comprend les inférences motivées par les connaissances que le décodeur a sur le fonctionnement du texte dans une situation de communication; décrites comme les sous-entendus par Ducrot<sup>2</sup> (1978) et comme les implications conversationnelles par Grice (1979).

Le second groupe réunit les inférences possibles grâce aux connaissances du monde générales et spécialisées dont dispose le lecteur. Ces connaissances du monde concernent les états, les actions, les processus typiques, les schémas cause-conséquence reconnus comme valables dans le monde du lecteur, les systèmes de valeurs qu'il connaît et qu'il est capable d'appliquer/juger etc.

Les inférences fondées sur les connaissances du monde avec leur sous-classe: les connaissances des principes du fonctionnement textuel sont opposées aux inférences motivées par le sens des lexèmes — les implications. Ce dernier type d'inférences consiste à tirer des conclusions — c'est-à-dire à reconstruire des contenus implicites — à la base des traits sémantiques des expressions prédicatives (nous nous appuyons sur la notion précisée par Karolak<sup>3</sup> dans le cadre de la syntaxe sémantique). Confronté à un titre "Brésil vainqueur", le lecteur est capable d'inférer que le Brésil (terme métonymique pour "équipe de football brésilienne") a vaincu quelqu'un (une autre équipe). La reconnaissance de ce trou est possible parce que le prédicat "vainqueur" implique deux arguments (*qq vainc qq*) dont seulement le premier a été réalisé.

<sup>2</sup> Le sous-entendu se caractérise par le fait que, présent dans certains énoncés d'une phrase, il n'est pas marqué dans la phrase. Cette situation du sous-entendu s'explique par le processus interprétatif dont il est issu. Pour moi, en effet, il est toujours engendré comme réponse à la question de type: "Pourquoi le locuteur a-t-il dit ce qu'il a dit? Qu'est-ce qui a rendu possible sa parole?" (Ducrot, 1978: 34).

<sup>3</sup> „Implikacja semantyczna. Semantyczna właściwość wyrażeń predykatywnych [...], czyli wyrażeń o niepełnym sensie. Polega na tym, że sensory predykatywne, które te wyrażenia reprezentują, są otwarte na zewnątrz i dla pełności wymagają uzupełnienia przez sensory innych wyrażeń.

Zależnie od stopnia złożoności ich sensów, wyrażenia predykatywne są otwarte dla jednego lub kilku wyrażeń uzupełniających, czyli implikują różną ich liczbę." (Karolak, 1993: 221).

Dans son article de 1988, Van Velde a proposé un autre classement d'inférences. En appliquant les deux critères: la source du processus inférentiel et ses conséquences dans la compréhension du texte, il a distingué quatre types majeurs d'inférences: inférences syntaxiques, inférences fondées sur le lexique mental du lecteur, inférences sémantico-logiques qui, en utilisant les informations du lexique mental, permettent d'établir la structure propositionnelle du discours et inférences orientées vers les actions fondées sur les connaissances concernant le déroulement typique des actions.

Les classements psychologiques ou psycholinguistiques accentuent encore d'autres aspects du processus inférentiel. Collins (d'après Graesser, Clark, 1985) a indiqué quatre dimensions dans l'espace inférentiel.

Dans la première dimension, il a opposé les inférences fondées sur les connaissances du compreneur aux inférences fondées sur les métaconnaissances. Ces dernières dépendent de ce que le compreneur sait à propos de ses propres connaissances ou de leur manque.

Dans la deuxième dimension, les inférences fonctionnelles (casuelles, corrélationnelles, directionnelles) s'opposent aux inférences visant les ensembles ("set" inférences) — leurs constitution et hiérarchie (ensembles identiques, subordonnés, principaux etc.).

Dans la troisième dimension, on a les inférences sémantiques contrastées avec les inférences spatiales et temporelles.

Dans la quatrième dimension, on oppose les inférences positives aux négatives.

Ce classement concerne les stratégies du raisonnement humain en général. Il peut être certainement utile dans la description du processus inférentiel dans les textes. Son application (surtout de la deuxième dimension) permet de mieux définir le rôle des inférences dans l'acte de construire une représentation cohérente du texte.

En s'appuyant sur les deux types d'analyse inférentielle: linguistique et psychologique, on se propose d'introduire des paramètres suivants dans la description des inférences:

- 1) la source des inférences:
  - la structure sémantico-syntaxique du texte,
  - les connaissances du monde; les domaines de connaissances que le décodeur partage avec l'auteur et surtout les principes du fonctionnement discursif;
- 2) la classe à laquelle appartient l'information inférée:
  - état, action, processus, personnes et leurs rôles dans les activités décrites, temps et lieu,
  - évaluations;
- 3) les relations entre les informations explicitées dans le texte et les informations inférées car la base inférentielle peut être constituée par un état dont on infère les conséquences ou les causes, par un ensemble dont on infère

les éléments ou les sous-ensembles, par un état, un processus, une personne etc. qui donnent lieu à des évaluations inférées;

4) le mode de raisonnement:

- qui suit les schémas logiques d'inférence — cas de déduction, induction, réduction,
- les cas du raisonnement naturel ("human natural reasoning" in: Graesser, Clark, 1985) c'est-à-dire le type de raisonnement qui échappe à la logique et dont la pratique s'appuie souvent sur les lieux communs — "topoi" (Ducrot, 1980).

Les fonctions qu'on attribue aux inférences varient selon les objectifs d'analyse. Dans l'article déjà cité, Van Vélde inventorie leurs fonctions principales qui consistent à remplir les "trous" dans le message, à enchaîner/unir les constituants textuels, à fournir les informations spatio-temporelles, et à rendre possibles des jugements évaluatifs.

Nous étudions les inférences en tant qu'instruments de connexité car nous croyons que c'est la fonction principale dont sont dérivées toutes les autres fonctions. Nous retenons donc uniquement ces inférences qui sont nécessaires à l'enchaînement textuel: (1) sur le plan linéaire — entre deux phrases successives, (2) sur le plan séquentiel — entre deux composantes supraphrastiques successives et (3) sur le plan global — entre p.ex. le thème global et toutes les composantes supraphrastiques.

#### 4. Inférer pour comprendre un texte publicitaire

L'analyse proposée d'un texte publicitaire vise à définir le rôle des informations inférées dans la construction de la représentation mentale du texte, c'est-à-dire leur rôle dans la construction: (1) de la structure thématico-rhématique, (2) du système axiologique et (3) du cadre énonciatif du texte. Nous essayons de répondre aux questions suivantes:

- Quelles sont les inférences tirées de chaque élément textuel?
- Quels sont leur source, contenu et relation entre le contenu explicite (source d'inférence) et le contenu inféré?
- Comment les inférences participent à la création d'une représentation mentale du texte?

On a choisi un petit texte publicitaire du domaine "santé" concernant les soins des yeux. Il a été présenté au début de cette étude. Les parties textuelles étudiées sont mises en italique.

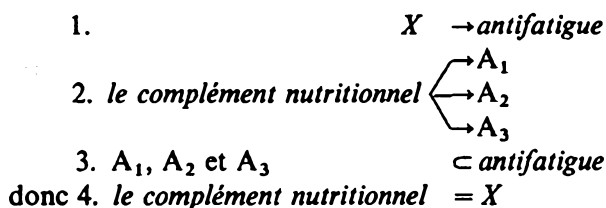
##### I Antifatigue

Le titre n'offre pas d'information complète. Il n'indique ni l'objet censé d'avoir l'effet antifatique, ni l'organe concerné. La première tâche du lecteur

consiste donc à reconnaître ces trous, préciser leur nombre et nature et trouver de quoi les remplir. Le processus inférentiel est fondé sur la structure sémantique de l'expression prédicative *antifatigue* qui implique deux arguments. Il donne comme résultat l'hypothèse suivante: le texte parlera de quelque chose (produit, traitement, cure) contre la fatigue de quelque chose.

Comment ces trous sémantiques, une fois reconnus, sont-ils complétés?

Le premier trou (quelque chose contre la fatigue) est déchiffré grâce à l'inférence qui relie cette position au thème de la deuxième phrase *le complément nutritionnel*. On décrit ce complément nutritionnel comme un produit ayant des effets bénéfiques pour les yeux. Le rhème  $R_2$  contient les parties:  $A_1$ : *améliorer les performances visuelles après éblouissement*,  $A_2$ : *diminuer, voire de supprimer les rougeurs des yeux*, et  $A_3$ : *augmenter la durée du sommeil*. Ces effets peuvent être englobés par *antifatigue* comme leur hypéronyme. On a donc un schéma de raisonnement suivant:



Le deuxième trou (la fatigue de quelque chose) est complété par l'inférence qui établit la relation d'identité entre le thème de la première phrase *l'oeil* et la position non remplie dans le titre. Cette inférence s'appuie sur la contiguïté car *l'oeil* suit immédiatement le titre, mais aussi sur le raisonnement suivant:

1.  $X$  [produit à l'effet] *antifatigue* de  $Y$
2.  $Y$  est susceptible de la fatigue
3. *l'oeil* est susceptible d'*une grande fatigue*...
4. *l'oeil* =  $Y$  parce que les deux partagent le même état: fatigue.

II *L'oeil se soumet à de constantes adaptations, entraînant — à plus ou moins long terme — une grande fatigue oculaire.*

Dans l'interprétation de cette phrase, on se concentre sur l'espace inférentiel (nombre et nature des inférences) qui se crée entre cette phrase-là et la phrase suivante. On décrit donc ces inférences (= les contenus implicites reconstruits) qui assurent la connexion entre la première phrase qui décrit un certain état d'une partie du corps humain et la deuxième qui évoque les qualités d'un produit. La partie  $R_1$ : *entraînant — à plus ou moins long terme — une grande fatigue oculaire* est la source d'inférences qui:

- 1) identifient les conséquences de cet état,
- 2) évaluent ces conséquences,

3) signalent le besoin de remédier à ces conséquences.

Les inférences concernent trois domaines thématiques:

- la santé, car: Si les yeux sont fatigués, la vue se dégrade,
- l'apparence, car: Si les yeux sont fatigués, notre apparence en souffre,
- le fonctionnement social, car: Si les yeux sont fatigués et que notre vue se dégrade, nous sommes plus exposés au danger d'un accident, etc.

Ces inférences s'appuient sur les connaissances du monde formulées à la base des observations répétées: nous avons plusieurs fois observé la corrélation entre la fatigue oculaire et ces trois types de conséquences, et nous généralisons nos observations (dans la logique c'est le cas de l'induction énumérative incomplète). Les conséquences (se dégrader, souffrir, danger, etc.) sont évaluées négativement. Et si, dans ce type de texte, on signale au public un état potentiellement dangereux, c'est pour proposer une solution, un remède. Cette attente (l'attitude créée par le processus inférentiel) est satisfaite par le thème de la deuxième phrase: *le complément nutritionnel*.

Les inférences décrites ci-dessus sont nécessaires pour qu'on puisse faire le pont entre les phrases à deux thèmes différents. L'espace inférentiel entre ces phrases peut être représenté de la façon suivante:

1. conséquences

R<sub>1</sub>: *fatigue oculaire* → 2. évaluées négativement

3. besoin d'un remède → T<sub>2</sub>: *complément nutritionnel*

Vu la longueur de la deuxième phrase, on analyse les inférences dont elle est la base en deux sections: les inférences tirées de la partie thématique dans III 1 et de la partie rhématique dans III 2.

III 1. *Enrichi en phospholipides, en huile de poisson, en extrait de myrtille et de carotte, en oligoéléments... le tout dernier complément nutritionnel Optibiol d'Yves Ponroy [...].*

Les inférences portent sur les traits du *complément nutritionnel*.

Il est complexe parce que non seulement on énumère plusieurs de ses éléments, mais en plus, on nous laisse inférer qu'il y a d'autres éléments. L'expression *enrichi en* permet de conclure que les composantes énumérées sont des additions à un simple produit de base (solution, liquide).

Le produit est naturel parce que pratiquement tous les éléments énumérés sont des substances animales, végétales ou minérales. Le processus inférentiel se base sur la transmission du trait des éléments au tout qu'ils constituent. Ce raisonnement se fonde sur la conviction qu'on peut attribuer à un tout les mêmes caractéristiques que possèdent (séparément, en état d'isolation) ces constituants.

Le produit est nouveau. Cette conclusion est fondée sur l'expression *le tout dernier*. Cette expression permet d'inférer qu'il s'agit d'un nouveau produit, le dernier élément d'une série.

III 2. [...]permet, si l'on se réfère aux différentes études menées par des ophtalmologues, d'améliorer les performances visuelles après éblouissement, de diminuer, voire de supprimer les rougeurs des yeux, d'augmenter la durée du sommeil.

On y a quatre parties — sources potentielles d'inférences:

A1: permet [...] d'améliorer les performances visuelles après éblouissement

A2: permet [...] de diminuer, voire de supprimer les rougeurs des yeux

A3: permet [...] d'augmenter la durée du sommeil

B: si l'on se réfère aux différentes études menées par des ophtalmologues

La partie B nous autorise à des inférences suivantes. Si l'on mentionne certaines études scientifiques, c'est que celles-ci doivent concerner le produit dont on parle. On conclut que le complément nutritionnel en question a été objet de plus qu'une étude scientifique. Il est donc non seulement complexe, naturel et nouveau, mais il est en plus testé scientifiquement.

Les parties A1, A2 et A3 sont la source des inférences évaluatives concernant les actions, états et processus sur lesquels le produit agit. Les schémas utilisés sont les suivants:

L'inférence de A1:

Si l'on tend à améliorer une performance, ceci signifie que cette performance n'est pas satisfaisante. On conclut que la qualité de la vue après l'éblouissement n'est pas bonne et que pour pallier les effets négatifs il est bon d'utiliser Optibiol.

L'inférence de A2:

Si on propose de diminuer/supprimer un état, c'est-à-dire que c'est un état indésirable — non accepté (en tout cas par l'auteur). La rougeur des yeux est donc un trait inacceptable dans cet univers discursif; il faut appliquer quelque chose pour s'en débarrasser et pour acquérir l'apparence "correcte".

L'inférence de A3:

Si l'on propose d'augmenter la durée du sommeil, ceci veut dire que le sommeil — sa durée est une valeur reconnue dans l'univers discursif.

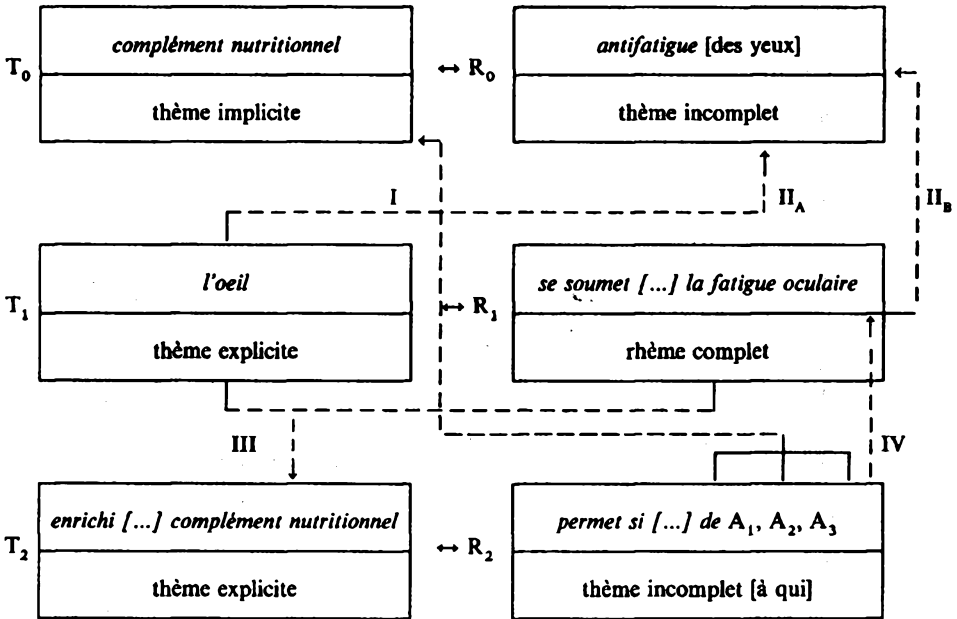
#### 4.1. Inférences dans la (re)construction de la structure thématique-rhématique du texte

Le thème global du texte c'est le complément nutritionnel. Vu la brièveté du texte, les deux thèmes phrastiques fonctionnent en même temps comme les thèmes du niveau supérieur c'est-à-dire que  $T_1 = T_{\alpha 1}$  et  $T_0 = T_2 = T_{\alpha 2}$ .

La structure thématique-rhématique du texte est représentée par le schéma 2.

Les flèches numérotées I, II<sub>A</sub>, II<sub>B</sub>, III et IV (ces numéros indiquent à la fois les sections de la description équivalentes) montrent la direction des inférences qui permettent de déchiffrer les thèmes, les rhèmes ou leurs parties implicites.

Schéma 2



Les inférences sont nécessaires à la reconstruction de la structure thème—rhème complète, cette reconstruction étant réalisée en quatre étapes.

I — Le thème T<sub>0</sub> (= T<sub>2</sub>) est reconstitué à la base des inférences dues au rhème R<sub>2</sub> (ses parties A<sub>1</sub>, A<sub>2</sub> et A<sub>3</sub>) et à la relation établie entre R<sub>0</sub> (*antifatique*) et R<sub>2</sub> (A<sub>1</sub>, A<sub>2</sub> et A<sub>3</sub> sont hyponymes par rapport à R<sub>0</sub>).

II<sub>A</sub> et II<sub>B</sub> — Le rhème R<sub>0</sub> où il manque un argument (*antifatique* de qch.) est complété par les inférences produites à la base de T<sub>1</sub> (*oeil*) et R<sub>1</sub> (sa dernière partie *fatigue oculaire*).

III — L'enchaînement entre les phrases 1 et 2 se fait grâce à l'ensemble des inférences tirées de toute la phrase 1 (conséquences de la fatigue oculaire, leur évaluation, le besoin d'un remède).

IV — On note l'enchaînement entre deux rhèmes R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> assuré par la même inférence que dans le cas du passage R<sub>2</sub> → R<sub>0</sub> (section I).

#### 4.2. Inférences dans la (re)construction du système axiologique du texte

Les inférences évaluatives portent sur le produit (I) et les états du corps humain (II).

I. Dans la section III 1 et III 2 consacrée à l'analyse des inférences engendrées par T<sub>2</sub>, nous avons démontré que le produit est présenté comme:

- a) complexe,
- b) naturel,
- c) nouveau,
- d) testé au cours des études scientifiques.

Quelles évaluations l'auteur attribue-t-il à ces traits dans le texte?

On conclut que si le produit est complexe, il est bon. Ce raisonnement se fonde sur le lieu commun typique pour notre attitude envers les produits de la technologie moderne qui est le suivant:

Plus le produit est complexe, plus il est efficace.

ou

Moins le produit est complexe, moins il est efficace.

On oppose deux traits: la complexité et la simplicité, et c'est le premier trait qui obtient une marque positive.

On tire la conclusion que si le produit est naturel, il est bon. L'inférence est autorisée par le lieu commun "écologique" très populaire et prestigieux en même temps qui dit que:

Plus le produit contient d'éléments naturels, plus il est apprécié.

ou

Moins le produit contient d'éléments naturels, moins il est apprécié.

Cette fois-ci le trait naturel contraste avec le trait artificiel.

Le produit est caractérisé comme *le tout dernier*, ce qui permet d'inférer qu'il est un élément nouveau, le plus récent d'une ligne de compléments nutritionnels qui ont été inventés, testés et introduits au marché auparavant. On conclut que comme le produit est nouveau/récent, il est meilleur que les produits précédents. La conclusion s'appuie sur le lieu commun suivant:

Plus un produit est récent, plus il est efficace.

ou

Moins un produit est récent, moins il est efficace.

L'auteur exploite l'opposition nouveau/ancien et c'est au trait nouveau qu'il attribue une marque positive.

La partie du rhème  $R_2$  (*Si l'on se réfère aux différentes études menées par des ophtalmologues...*) permet de conclure que le produit a été l'objet des recherches scientifiques et que le produit testé au cours de ces recherches est bon. Cette dernière inférence est possible grâce à deux lieux communs qui reflètent une attitude générale "proscientifique" et disent que:

Un produit testé scientifiquement est meilleur que le produit qui ne l'est pas.

et

Plus on effectue de tests (de recherches), plus le produit est sûr.

L'expression *Si l'on se réfère aux* indique la source du savoir de l'auteur et sert de marqueur d'évidentialité (définition par Dendale, Tasmowski,



1994)<sup>4</sup>. Le locuteur rejette la responsabilité de cette partie du texte. Il fait *des ophtalmologues* responsables des constatations concernant les effets du produit.

En résumant: Les inférences évaluatives qui se rapportent au produit permettent de (re)construire un système de valeurs où la complexité vaut mieux que la simplicité, le naturel est plus apprécié que l'artificiel, le nouveau et le scientifique garantissent l'efficacité.

II. Les inférences concernant les états des yeux et du corps en général accordent des marques: positives au sommeil (plus il dure, mieux pour la santé) et négatives. En même temps, on dévalorise certains aspects de l'apparence (des yeux rougis) et certains états — les sources potentiels de la fatigue des yeux. L'évaluation s'appuie sur les stéréotypes de la santé, de la beauté et de la sécurité.

### 4.3. Inférences dans la (re)construction du cadre énonciatif

En reconstruisant le cadre énonciatif du texte, on doit identifier le destinataire (tel qu'il est construit par le locuteur), caractériser l'auteur (le statut qu'il s'attribue, sa présence marquée/non marquée dans le texte) et préciser les relations entre les deux.

Nous nous concentrons sur les inférences qui participent à la création du public. Il y a deux sources principales de ces inférences:

- le lexique car le locuteur utilise des mots savants: *phospholipides, ophtalmologue, oligoéléments* (A),
- le système axiologique (décrit dans les sections précédentes) où du côté positif on a la complexité, le naturel, le nouveau, le scientifique, les normes concernant la santé, l'apparence, le fonctionnement social corrects (B).

Le décodeur est en droit d'inférer que si le locuteur fait A, c'est qu'il croit être compris par son public. Celui-ci est donc censé être suffisamment cultivé pour avoir accès aux mots savants d'origine grecque.

De même, le lecteur est autorisé à inférer que si le locuteur fait B, c'est qu'il croit que son destinataire partage les mêmes valeurs.

Le processus inférentiel rend possible la reconstruction du destinataire tel que l'auteur le voit: instruit, ayant confiance en science, acceptant l'idéal de santé, de beauté, de sécurité et, on présume, désireux de l'atteindre, donc potentiellement intéressé par le produit en question.

---

<sup>4</sup> Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été emprunté par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. (Dendale, Tasmowski, 1994: 5).

## 5. Conclusion

Nous avons démontré comment le lecteur, en s'appuyant sur les processus inférentiels, arrive à construire une représentation textuelle à plusieurs dimensions.

La première dimension c'est la grille thématique-rhématique. En l'identifiant le lecteur répond à la question: qu'est-ce qui a été dit?

La deuxième dimension est constituée par le système axiologique qui traverse le découpage thématique-rhématique. A cette étape, le compreneur s'approche de la solution du problème: pourquoi a-t-on dit ce qu'on a dit?

La troisième dimension correspond au cadre énonciatif. Ce stade permet de répondre à deux questions principales: à qui le texte est-il adressé et qui en prend la responsabilité?

Les inférences interviennent à chaque niveau de la structure textuelle: phrastique, interphrastique, séquentiel (entre deux composantes supraphrastiques) et global. Leurs fonctions sont multiples car elles:

1) complètent les trous dans la structure sémantico-syntaxique du texte (dans le titre: *X antifatigue de Y*, dans la deuxième phrase: *permet à Y...* où *Y* c'est un destinataire susceptible de *fatigue oculaire*),

2) remplissent des espaces conceptuels entre les phrases (ou leurs équivalents p.ex.: le titre) en assurant l'enchaînement interphrastique et séquentiel,

3) rendent possible la reconstruction du système axiologique qui englobe tout le texte,

4) permettent de préciser l'idée directrice (ou idée basique) du texte.

Il serait intéressant d'étudier le processus inférentiel dans les textes à caractéristiques fonctionnelles ou thématiques différentes. L'hypothèse psycholinguistique (présentée par Graesser et Clark, 1985) dit que les mécanismes inférentiels changent selon le domaine thématique (de connaissances) concerné. Est-ce que cela veut dire:

— que dans les deux textes portant sur deux thèmes globaux différents, mais qui ont la même fonction, il y aura des mécanismes inférentiels totalement différents?

— que dans les deux textes portant sur le même thème global mais ayant deux fonctions différentes (texte publicitaire et texte encyclopédique) nous aurons les mêmes types de mécanismes inférentiels?

Une analyse textuelle contrastive doit éclaircir l'influence de ces deux traits du texte sur les inférences qu'il laisse générer.

## Références

- Ajdukiewicz K., 1965: *Logika pragmatyczna*. Warszawa, PWN.
- Austin J.L., 1970: *Quand dire c'est faire*. Paris, Seuil.
- Bellert I., 1971: *O pewnym warunku spójności tekstu*. In: *O spójności tekstu*. Red. M.R. Mayenowa. Wrocław, Ossolineum, p. 47—76.
- Benveniste E., 1970: *L'appareil formel de l'énonciation*. "Langages", 17, p. 3—11.
- Bogusławski A., 1983: *Slowo o zdaniu i tekście*. In: *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Red. T. Dobrzyńska, E. Janus. Wrocław, Ossolineum, p. 7—31.
- Červenka M., 1974: *O tematycznym następstwie*. In: *Tekst i język. Problemy semantyczne*. Red. M.R. Mayenowa. Wrocław, Ossolineum, p. 85—97.
- Caverni J.-P. et alli (réd.), 1988: *Psychologie cognitive: modèles et méthodes*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Charolles M., 1978: *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*. "Langue Française", 38, p. 7—41.
- Charolles M., 1989: *Coherence as a Principle in the Regulation of Discourse Production*. In: *Connexity and Coherence. Analysis of Text and Discourse*. Eds. W. Heydrich et alli. Berlin—New York, W. de Gruyter, p. 5—15.
- Danks J., Rittman M., 1986: *Konstruowanie spójnych reprezentacji z niespójnych tekstów*. In: *Wiedza i język*. Vol. 1. Red. I. Kurcz et alli. Traduit de l'anglais par A. Polkowska. Wrocław, Ossolineum, p. 297—318.
- Dendale P., Tasmowski L., 1994: *Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir*. "Langue Française", 102, p. 3—7.
- Denhière G., 1985: *Statut psychologique du paragraphe et structure du récit*. In: *La notion du paragraphe*. Réd. R. Lauffer. Paris, Editions du CNRS, p. 121—128.
- Dijk Van T., Kintsch W., 1984: *Vers un modèle de la compréhension et de la production des textes*. In: *"Il était une fois..." Compréhension et souvenir de récits*. Réd. G. Denhière. Lille, PUL, p. 85—139.
- Dijk Van T.A., 1984: *Macrostructures sémantiques et cadres de connaissances dans la compréhension du discours*. In: *"Il était une fois..." Compréhension et souvenir de récits*. Réd. G. Denhière. Lille, PUL, p. 49—83.
- Dressler W., Beaugrand de R.-A., 1981: *Introduction to text linguistics*. London—New York, Longman.
- Dressler W., 1990: *The cognitive perspective of "naturalist" linguistic models*. "Cognitive Linguistics", 1, p. 75—98.
- Ducrot O., 1978: *Pré-supposés et sous-entendus*. In: *Stratégies discursives*. Lyon, PUL, p. 33—44.
- Ducrot O., 1980: *Les échelles argumentatives*. Paris, Minuit.
- Graesser A., Clark L.F., 1985: *Structures and Procedures of Implicit Knowledge*. Norwood, Alex Publishing Company.
- Grice H.P., 1979: *Logique et conversation*. "Communications", 30, p. 57—72.
- Grize J.-B., 1981: *Pour aborder l'étude des structures du discours quotidien*. "Langue Française", 50, p. 7—38.
- Guentcheva Z., 1994: *Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français*. "Langue Française", 102, p. 8—23.
- Karolak S., 1993: *Implikacja semantyczna*. In: *Encyklopedia językoznawstwa*. Red. K. Polański. Wrocław, Ossolineum.
- Klemensiewicz Z., 1949/1982: *O syntaktycznym stosunku nawiązania*. In: *Składnia, stylistyka, pedagogika językowa*. Wybór A. Kałkowska. Warszawa, PWN.

- Kurcz I., Polkowska A., 1990: *Interakcyjne i autonomiczne przetwarzanie informacji językowych. Na przykładzie rozumienia tekstu czytanego na głos*. Wrocław, Ossolineum.
- Lundquist L., 1981: *Coherence in the Scientific Texts*. In: *Connexity and Coherence. Analysis of Text and Discourse*. Eds. W. Heydrich et alli. New York-Berlin, W. de Gruyter, p. 122-149.
- Mayenowa M.R., 1987: *Teoria tekstu a tradycyjne zagadnienia poetyki*. In: *Problemy teorii literatury*. Seria 2. Red. H. Markiewicz. Wrocław, Ossolineum, p.14-26.
- Petöfi J., 1985: *Procedural Aspects of Text Interpretation*. In: *Text Connexity, Text Coherence. Aspects, Methods, Results*. Ed. E. Sözer. Hamburg, H. Buske Verlag, p. 176-188.
- Polański K., (red.) 1993: *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Wrocław, Ossolineum.
- Searle J.R., 1972: *Les actes de langage. Essais de philosophie de langage*. Paris, Hermann.
- Sgall P., 1976: *O pojęciu tekstu*. In: *Semantyka tekstu i języka*. Red. M.R. Mayenowa. Wrocław, Ossolineum, p. 7-16.
- Velde Van de R.G., 1988: *Inferences as (De)compositional Principles*. In: *Text and Discourse Constitution. Empirical Aspects, Theoretical Approaches*. Ed. J.S. Petöfi. Berlin-New York, W. de Gruyter, p. 283-314.
- Velde Van de R.G., 1989: *Man, Verbal Text, Inferencing, and Coherence*. In: *Connexity and Coherence. Analysis of Text and Discourse*. Eds. W. Heydrich et alli. New York, Berlin, W. de Gruyter, p. 174-212.
- Wilson D., Sperber D., 1979: *Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice*. "Communications", 30, p. 80-94.
- Wilson D., Sperber D., 1993: *Pragmatique et temps*. "Langages", 112, p. 8-25.

Ewa Miczka

## PROCESY INFERENCYJNE W ROZUMIENIU TEKSTU REKLAMY

### Streszczenie

Artykuł przedstawia rolę inferencji — czyli procesów umożliwiających odtworzenie treści implicytnych — w rozumieniu tekstu reklamowego. Ta aktywność poznawcza jest definiowana jako tworzenie wieloskładnikowej reprezentacji tekstu. Inferencje uczestniczą w rekonstrukcji struktur tematyczno-rematycznych tekstu na poziomie liniowym, sekwencyjnym i globalnym, systemu wartości, na którym tekst się opiera, oraz jego ramy wypowiedzeniowej obejmującej funkcję tekstu oraz istotne cechy autora i nadawcy.

Эва Мичка

## ИНФЕРЕНЦИОННЫЕ ПРОЦЕССЫ В ПОНИМАНИИ ТЕКСТА РЕКЛАМЫ

### Резюме

В статье представляется роль инференции — значит — процессов делающих возможным воссоздание имплицитных содержаний — в понимании рекламного текста. Эта познавательная активность является определяемой как образование многоэлементных представлений текста. Инференции участвуют в возобновлении тематически-рематических структур текста на линейном, секвенционном и общем уровне, системы значений, на которой опирается текст, а также его высказываемой рамки, охватывающей функцию текста, а также существенные черты автора и отправителя.